

# Infos pratiques – Accès à IMAG'IN

## Pourquoi IMAG'IN ?

IMAG'IN gère les missions des intervenants qui participent aux travaux de jury « **Examens et concours** » :

- Travaux de correction
- Travaux d'interrogation
- Réunions .../...

Il permet l'affectation des intervenants en fonction de leurs compétences déclarées (*épreuves d'examens en fonction des enseignements assurés*) et de leurs disponibilités.

Un état de frais est préparé automatiquement pour chaque mission convoquée.

**IMAG'IN** met à votre disposition un service de consultation et de saisie des informations nécessaire au traitement financier de vos états de frais de missions.

IMAG'IN met à votre disposition :

- Un guide utilisateur disponible en ligne
- Des aides contextuelles pour chaque fonctionnalité.

*Vous complétez vos états de frais.  
Et téléchargez vos pièces  
justificatives (jpeg, jpg, png, pdf, gif).*



Transmission  
des états de frais  
pour liquidation

Applications de  
gestion financière

Versement des  
frais de  
déplacement  
sur votre  
compte  
bancaire/postal

Versement des  
indemnités de jury sur  
votre compte  
bancaire/postal et  
émission d'un bulletin de  
salaire.

## Comment fonctionne IMAG'IN ?

- Vous complétez en ligne les informations nécessaires au calcul de vos indemnités de jury et de vos frais de déplacement au titre des travaux de jury d'examens et de concours.

- La Direction des Examens et Concours vérifie et valide en fonction de votre déclaration.

- Votre dossier passe en paiement.

- Un état récapitulatif de vos déclarations est éditable.

## Sécurité informatique

- L'accès à l'application se fait via un portail sécurisé :

[www.ac-bordeaux.fr](http://www.ac-bordeaux.fr)

**Rubrique examens et concours/ indemnisation des jurys**

- Si vous êtes personnel d'un établissement de l'académie de Bordeaux, vous vous connectez en utilisant vos identifiants de messagerie personnelle académique.

- Sinon, vous vous connectez avec le numéro intervenant figurant sur votre convocation, il sert aussi de mot de passe à la première connexion.

- Comment obtenir vos identifiants ?  
(personnels de l'académie de Bordeaux)

[www.ac-bordeaux.fr](http://www.ac-bordeaux.fr)

- Rubrique Autre services académiques  
Infos messagerie

# Vous complétez et déposez vos justificatifs en quelques clics via un portail sécurisé...

## Fonctionnement :

**1** Se connecter au portail ARENA puis via l'activité **Examens et concours > Gestion des intervenants et missions IMAG'IN > Accès individuel,**

**2** Afficher la liste des missions sur lesquelles vous êtes convoqué(e) via le menu **Saisie/consultation états de frais**



Vous indiquez au service gestionnaire que vous n'avez pas effectué la mission.

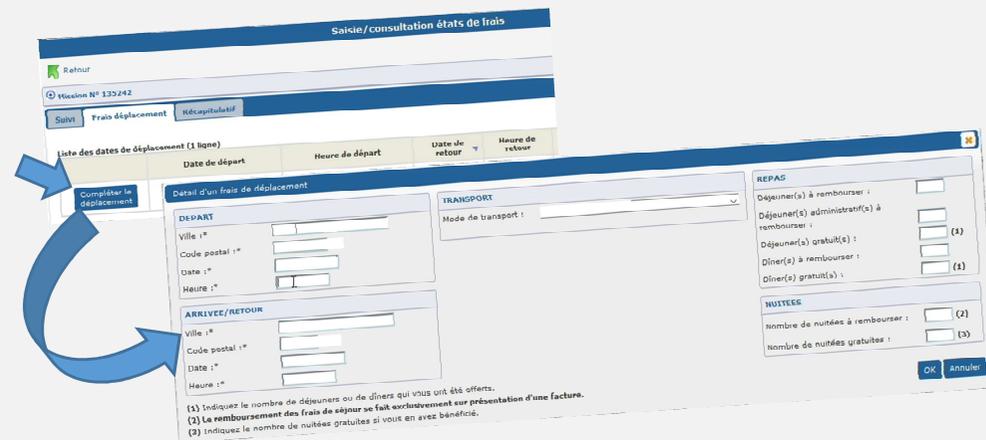
Vous avez effectué la mission, vous allez être guidé pour compléter votre état de frais.

**3** Vous saisissez, selon le type de mission :

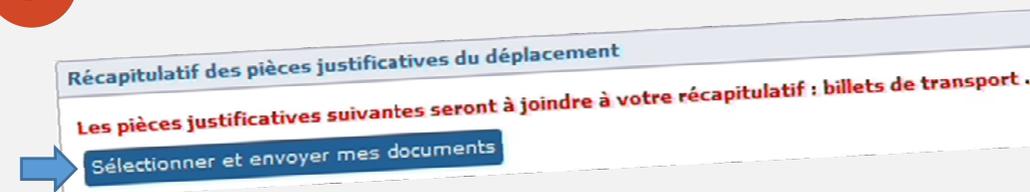
- Le nombre de copies corrigées
- Le nombre de candidats interrogés
- Les horaires

Pour certains types de missions (ex. surveillance), le service gestionnaire génère la saisie de l'indemnité.

**4** Vous renseignez vos frais de transport et d'hébergement, si la mission donne lieu à remboursement du déplacement.



**5** Vous déposez en ligne vos pièces justificatives s'il y a lieu.



Vous avez également la possibilité d'envoyer par courrier postal vos justificatifs agrafés à l'état récapitulatif à :

**RECTORAT de L'ACADÉMIE de BORDEAUX  
DIRECTION des EXAMENS et CONCOURS  
5 RUE JOSEPH de CARAYON-LATOUR  
33060 BORDEAUX Cedex**

**6** Vous finalisez : « Enregistrer » et/ou « Valider ».



Vous souhaitez revenir sur l'écran précédent de votre état de frais.

Vous enregistrez votre saisie et pouvez y revenir à tout moment.

Vous avez terminé, vous validez votre état de frais mission pour que le service de gestion puisse traiter votre dossier.